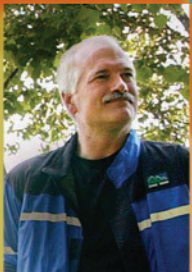
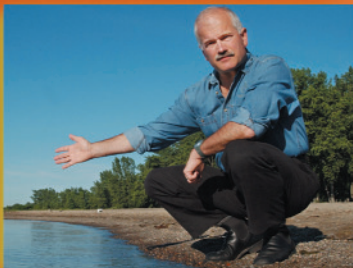


Jack Layton

**Une force nouvelle.
Un choix positif.**

Programme 2004

Santé





Bâtir un régime public novateur de services de santé

Tout au long des années 1990, les Canadien(ne)s se sont faits dire que le débat sur les services publics de santé n'était pas une question d'idées mais uniquement une question d'argent. Nous devons maintenant remettre en question cette vision des choses en proposant des projets novateurs pour construire un régime public intégré de services de santé favorisant des économies. Il faut aussi préparer le Canada à composer avec la réalité d'une population vieillissante de plus en plus nombreuse.

Lorsque l'assurance-maladie a été créée par le gouvernement néo-démocrate de Tommy Douglas en Saskatchewan, et par la suite partout au Canada dans les années 1960, les provinces et le gouvernement fédéral partageaient alors également les coûts de ce régime d'assurance. Aujourd'hui, les services publics de santé sont plus complexes en raison des nouvelles technologies, des procédures de diagnostic, des chirurgies et des traitements et de la disponibilité de nouveaux médicaments coûteux. Toutefois, le gouvernement fédéral n'assume plus que 16 % des coûts de ces services; c'est la cause principale des salles d'urgence bondées et des longues listes d'attente pour obtenir des services médicaux.

Nous devons maintenant lancer de nouvelles initiatives et de nouveaux mécanismes de soutien basés sur le principe de l'universalité de l'assurance-maladie.

Jack Layton et le NPD du Canada remettent en question les théories selon lesquelles la privatisation des services de santé et la mise en œuvre de partenariat à but lucratif entre le public et le privé sont inévitables ou même souhaitables. Ce n'est pas parce que les Libéraux refusent de réfléchir aux nouvelles tendances technologiques et démographiques que les Canadien(ne)s devraient renoncer aux services publics de santé. Nous devrions plutôt élire des députés fédéraux déterminés à protéger l'assurance-maladie en innovant comme le propose Roy Romanow dans son rapport.

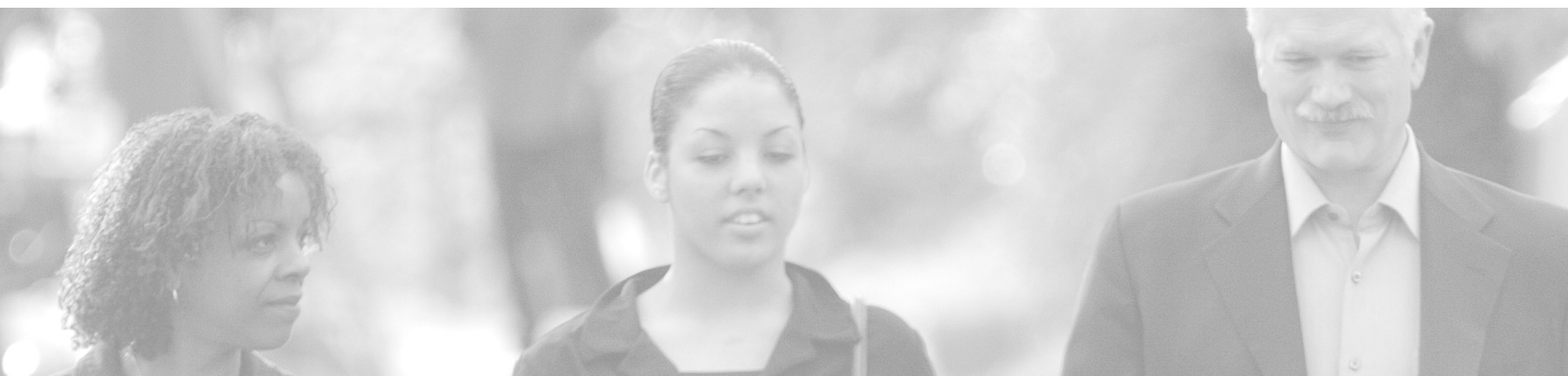
Jack Layton et le NPD du Canada réduiront les coûts des services de santé et aideront les patient(e)s :

- En réduisant les coûts des médicaments au moyen d'un programme d'achat de médicaments en vrac, comme le fait l'Australie, qui tire partie du pouvoir d'achat combiné pour réduire les coûts assumés par les provinces. En examinant la *Loi sur les brevets d'invention des médicaments* pour s'assurer que la protection des brevets accordée aux multinationales ne limite pas l'accessibilité aux médicaments dont nous avons besoin.
- En reconnaissant que plusieurs maladies sont traitées en soins externes avec des médicaments, plutôt qu'en milieu hospitalier. En mettant en place progressivement un régime national d'assurance-médicaments pour aider les Canadien(ne)s à payer les médicaments dont ils ont besoin. Les Canadien(ne)s à faible revenu ou ceux qui doivent assumer des coûts gigantesques en raison de très graves maladies en seraient les premiers bénéficiaires. Puisque les patient(e)s dans les hôpitaux n'ont pas à payer leurs médicaments, les patients qui peuvent être traités à la maison ne devraient pas non plus les payer.
- En interdisant la pratique de la mise à jour continue des médicaments d'ordonnance qui retardent la disponibilité des médicaments génériques moins coûteux.
- En offrant aux Premières nations des services de santé de première qualité par l'augmentation du financement et de la dotation en personnel. En investissant dans les infrastructures médicales. En collaborant avec les provinces et les Premières nations à l'élaboration d'un plan de prestation de services de santé moderne. En ciblant des solutions qui font appel à des ressources locales au lieu de s'en remettre au modèle des évacuations médicales utilisé par de nombreuses Premières nations, les Inuits et les communautés en régions éloignées.
- En établissant une Commission royale pour examiner des initiatives audacieuses afin de protéger la durabilité de l'assurance-maladie par une réduction du coût des médicaments et un renforcement des instances publiques de recherche. En examinant la possibilité de créer une société d'État qui aurait pour mandat d'offrir de nouveaux médicaments au prix coûtant, aux Canadien(ne)s et au reste du monde en appuyant les jeunes chercheurs talentueux dans ce domaine.
- En supprimant le processus d'examen de la *Loi sur les aliments et drogues* orienté vers les intérêts des entreprises. En insistant sur l'approche du « principe de précaution » et en s'assurant que s'il y a des incertitudes, les préoccupations en matière de santé et de sécurité environnementale seront les critères déterminants.
- En mettant en œuvre un programme public et à but non lucratif de soins à domicile qui s'inspire du modèle manitobain. Les soins dans les hôpitaux sont de 9 000 à 16 000 \$ plus coûteux par patient(e) par année que les soins à domicile. Ce programme tient compte du vieillissement de la population tout en atténuant le fardeau des familles, particulièrement les femmes, qui ont souvent la lourde responsabilité de prendre soin de parents âgés.
- En faisant activement la promotion d'un plan d'action en matière de prévention de la maladie et des blessures. Ce plan d'action mettra en valeur l'importance d'une bonne nutrition et de la condition physique, d'un environnement propre et sain, de logements de qualité et de la lutte à la pauvreté.

verso...

Jack Layton et le NPD du Canada aideront à réduire la durée des périodes d'attente :

- En travaillant avec les provinces et les territoires pour établir des cliniques de santé communautaires qui s'occuperont des problèmes médicaux de moindre importance tout en réduisant l'usage coûteux des séjours en milieu hospitalier. En utilisant une vaste gamme de professionnel(le)s de la santé, y compris des infirmières praticiennes et des nutritionnistes, nous pourrons traiter des problèmes de santé bénins. En faisant aussi de la prévention au moyen de programmes de lutte contre l'abus de solvants et sur des pratiques sexuelles sans danger, d'initiatives en matière de nutrition et sur les soins prénataux.
- En mettant en œuvre la solution proposée par Roy Romanow au sujet du financement équitable et prévisible des services de santé qui engage le gouvernement fédéral à redevenir un partenaire à part entière dans le secteur de la santé. En lui demandant de combler « l'écart Romanow » et d'assumer ainsi 25 % des coûts des services de santé d'ici deux ans. Cela permettra aux provinces d'investir dans le personnel médical, de faire l'acquisition de matériel de diagnostic de pointe, comme les appareils d'imagerie par résonance magnétique, d'offrir des soins plus efficaces et de retenir les professionnel(le)s de la santé.
- En travaillant avec les provinces et les organismes provinciaux de réglementation pour reconnaître les compétences acquises à l'étranger.
- En mettant en application les recommandations du Comité consultatif canadien en nursing au sujet des pénuries en personnel infirmier.
- En reconnaissant et en réagissant aux besoins spécifiques en santé des collectivités nordiques, autochtones et éloignées.



Jack Layton et le NPD du Canada amélioreront et protégeront les services de santé :

- En créant une agence nationale publique de santé s'inspirant du modèle des centres de contrôle des maladies aux États-Unis, afin d'offrir une réponse nationale concertée et des protocoles de traitement face aux urgences en santé publique, comme le SRAS.
- En donnant à cette agence le mandat d'étudier l'impact de la pauvreté, de la pollution de l'air et des agents toxiques sur la santé publique et de formuler annuellement des recommandations.
- En rétablissant ParticipAction, le programme national de prévention de la maladie par le biais de l'activité physique, et en faisant la promotion de pratiques alternatives efficaces en santé, afin de maintenir les Canadien(ne)s en santé et ainsi, éviter d'avoir recours aux services des professionnels de la santé.
- En s'inspirant de stratégies fructueuses lancées en Europe interdisant les acides gras trans dans les aliments.
- En rétablissant l'indépendance de Santé Canada dans le domaine de la sécurité des médicaments.
- En s'assurant que les femmes ont accès à des services d'avortement thérapeutiques sûrs.
- En renforçant la *Loi canadienne sur la santé* pour interdire le versement de fonds publics à des hôpitaux privés et à but lucratif, et en répondant aux changements technologiques en déclarant nécessaires et en mettant à l'abri de la privatisation les diagnostics comme l'imagerie par résonance magnétique. Nous devons veiller au respect de la *Loi canadienne sur la santé*, ce qui sera plus facile lorsque le fédéral assumera à nouveau 25 % des coûts des services de santé.
- En répondant aux préoccupations de Roy Romanow au sujet des répercussions potentielles des ententes commerciales planétaires et continentales sur la capacité du Canada à conserver dans le giron public les services de santé.
- En invitant les chefs des Premières nations à toutes les réunions des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé.

Paul Martin et les Libéraux ont :

- Décrété les plus importantes compressions budgétaires en santé, ont abandonné leurs promesses de réduire la durée de protection des brevets des médicaments d'ordonnance, et ont fait supprimer une clause de la *Loi canadienne sur la santé* qui protégeait de la privatisation les services essentiels de soins à domicile.